

TERRES DE MONTAIGU : Le BUDGET 2019

Le vote du budget, c'est le moment le plus important dans la vie d'une collectivité. C'est bien sûr l'occasion de faire le point sur sa santé financière, mais c'est aussi se projeter sur l'avenir et mesurer son ambition.

L'élaboration du budget 2019 de Terres de Montaignu a, cette année particulièrement, exigé beaucoup, puisque c'est le premier budget depuis la fusion qui correspond au projet collectif et ambitieux pour notre territoire.

Il est tout à la fois l'achèvement de 3 années de travail, et l'outil efficace pour préparer l'avenir.

Je veux remercier Daniel Rousseau, la commission Finance, le Directeur Général Adjoint Moyens Généraux : Yoann Gauvrit, et toute l'équipe pour l'immense travail que cela a provoqué.

Je veux souligner aussi que cette année nous voterons deux budgets. Un aujourd'hui pour l'année 2019, un second en décembre, afin de ne pas perdre de temps sur les investissements de l'année 2020.

Notre budget de 2019 revêt 3 caractéristiques :

- 1/ Il est solide et stable*
- 2/ Il est au service de la population*
- 3/ Il prépare les enjeux de demain*

1/ Le budget 2019 est un budget serein

Nous sommes sereins car le budget est stable et solide, qu'il reflète nos grandes décisions depuis 3 ans et la santé économique du territoire.

A) Les chiffres le disent

Notre budget 2019 est de 63 243 229 €, comprenant 42 412 377 € de fonctionnement, CIAS compris et 20 830 852 € d'investissement.

Nos recettes d'un total de 25 413 528 € illustrent la bonne santé économique de la collectivité. Il convient d'ailleurs de souligner que nous proposons de ne pas augmenter les impôts. Ce qui est le cas depuis 2011, en dehors des lissages liés à la fusion.

Notre taux d'épargne brute est passé de 16% (en 2016) à 23% cette année et se situe bien au-dessus des moyennes nationales.

Enfin, nous prévoyons de ne pas souscrire à un nouvel emprunt. Notre dette est en baisse de 2,7 Millions €.

B) Ce budget illustre les grandes décisions des 3 dernières années :

Le travail sur les compétences pour l'harmonisation :

Depuis 2017, nous avons pris de grandes décisions en matière d'harmonisation des compétences des deux anciennes communautés de communes : la lecture publique, la petite enfance, le transport scolaire, l'enfance/jeunesse, etc.

La mise en conformité avec la Loi Notre :

Dans le même temps il a fallu aussi se conformer à la loi NOTRe qui impliquait entre autres le transfert des ZAE aux communautés de communes.

Le travail sur les mutualisations :

Nous avons fait aussi des choix importants en terme de mutualisation avec Montaigu-Vendée : les ressources humaines, le poste de chargé de mission sur le projet de la gare, et cette année nous proposerons de mutualiser la direction de la communication.

La création des services :

Nous avons aussi créé la police intercommunale, nous avons ré-ouvert la Médiathèque Calliopé, et nous voyons ce soir la traduction budgétaire du Relais Assistance Maternelle et du service prévention jeunesse qui vient compléter les services d'animation existant.

Tout cela explique la croissance des charges générales : + 24%. Ces dépenses sont à regarder à la lumière des enjeux de croissance auxquels il faut répondre et qui sont en partie couvertes par les communes via les transferts de charge.

C) Ce budget illustre la bonne santé économique du territoire

Ce budget 2019 est enfin le reflet de la bonne santé économique du territoire. Nos entreprises se développent :

- Elles recrutent : Le chômage est au plus bas : 4,6%. Le succès du salon Destination Emploi et ses 2 200 visiteurs l'a montré il y a 3 jours.
- Elles s'agrandissent : 84 permis de construire pour des projets économiques délivrés en 2018, soit plus de 4 hectares de bâtiments.
 - Elles s'implantent en zones économiques : 23 terrains ont été vendus.

Et, nouveauté de cette année : l'augmentation des recettes de la taxe de séjour montre que le tourisme aussi se porte bien.

Ce budget place comme les précédents, le développement économique comme priorité. Et ce, pour répondre aux mieux aux besoins de notre population

2/ Budget 2019 : une ambition au service de tous les habitants

A) Etre au service de la jeunesse et des familles

Le Plan Jeunesse et Familles, montre notre ambition en la matière. Il a été signé fin janvier avec la CAF, qui participe à hauteur de 50% dans son financement.

Rien que pour la jeunesse, il pèse cette année pour : 875 000 € et comprend d'une part les subventions aux associations jeunesse : 585 000€ (64% du total des subventions), et d'autre part les dépenses en régie : 290 000€, dont 38 000 € pour la création des deux postes qui prendront place dans le futur « café jeunes » pour lequel nous engageons dès cette année 45 000 €.

De plus, nous inscrivons 134 000 € de fonctionnement et d'investissement pour le RAM qui aidera les parents et les professionnels de la garde d'enfant, problématique qui rejoint évidemment celle de l'emploi.

B) Etre au service de la culture et du sport

Nous investissons, 1,7 M€ dans les équipements sportifs structurants, les deux pôles à destination des scolaires, dans la piste d'athlétisme qui va être rénovée et nous allons lancer une étude pour rénover la piscine.

Nous continuons d'investir dans la culture car nos équipements culturels, tout comme les événements, connaissent un succès qu'il faut accompagner. Une enveloppe de 234 000 € d'investissement est partagée pour la médiathèque intercommunale Calliopé et le réseau des bibliothèques de proximité, le Printemps du Livre et le Site Saint Sauveur de Rocheservière.

C) Etre au service des plus fragiles

Le budget de cette année illustre encore notre souci de soutenir les plus fragiles.

Nous développons l'offre de soins sur le territoire, en collaboration avec les libéraux et avec la construction de maisons de santé. Les deux dernières à Rocheservière, et à Saint-Philbert de Bouaine sont aujourd'hui ouvertes et occupées à 90% à Rocheservière et à 85% à Saint-Philbert de Bouaine. Ces deux équipements font de l'ancien secteur communauté de communes du Canton-de-Rocheservière, un espace bénéficiant d'une densité d'offre de soins enviable et qui se renforce.

Nous poursuivons les actions du CLS, voté il y a deux ans maintenant. Nous nous attachons donc à aider nos anciens avec des actions de prévention avec le premier « programme séniors ».

Dans le CLS nous avons anticipé la tendance du rapport Libault, remis la semaine dernière au gouvernement, qui prévoit que le nombre de personnes dépendantes va doubler d'ici 2050. C'est pourquoi en 2019 nous consacrons 86 000€, pour continuer de développer le maintien à domicile, les soins et les repas à domicile, l'habitat sénior, et l'organisation des Ephad et correspondre aux deux exigences : avoir un niveau de soins toujours plus performant et respecter la dignité de nos aînés.

D) Etre au service des communes au quotidien

Les 1 750 000 € alloués en 2019 aux services mutualisés, tels que : le SIG, le Bureau d'Etude, l'urbanisme, la police, l'informatique et la téléphonie, montrent notre volonté de faciliter le quotidien des communes.

Nous investissons 350 000 € dans l'informatique : les licences logicielles, la téléphonie, etc. Le matériel informatique constitue la base de nos équipements de travail et nous savons les difficultés que vous rencontrez et c'est la raison pour laquelle nous faisons un effort supplémentaire de 50 000 € par rapport à l'année dernière. Sur les 140 nouveaux postes, 35 seront installés dans les écoles du Val d'Asson à Treize-Septiers, Charles Perrault de la Bruffière, et Jean de la Fontaine de l'Herbergement. D'autres seront installés dans les bibliothèques notamment à La Bruffière, Saint-Georges-de-Montaigu, Treize-Septiers, La Boissière-de-Montaigu, La Guyonnière, Saint-Hilaire-de-Loulay, Boufféré, Rocherservière, Mormaison.

Le nouveau service police municipale intercommunale lancé officiellement en octobre, accueillera prochainement un nouvel agent. Le Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) est une obligation pour toutes les communes. Terres de Montaigu les soutient à hauteur de 55 000 € là-dessus. Enfin, 210 000 € sont alloués au fonctionnement du Bureau d'Etude communautaire. En 2018, 80 dossiers ont été traités par le Bureau d'Etudes, 369 réunions de chantier se sont tenues et 15 procédures de marchés publics ont été lancées.

Ce budget illustre notre ambition d'être au service de nos habitants et de nos communes. Il est surtout à l'image de notre vision collective pour préparer l'avenir.

3/ Budget 2019 : préparer la réponse aux enjeux de demain

A) La priorité c'est le développement économique :

Préparer l'avenir c'est évidemment et en premier garantir la santé économique du territoire. C'est pourquoi en 2019 nous engageons plus de 4 M€ dans le développement économique.

Plus de 500 000 € sont destinés aux réserves foncières qui permettront à nos entreprises de s'agrandir ou à de futures entreprises de s'implanter sur Terres de Montaigu.

Nous poursuivons aussi nos aides économiques à hauteur de 100 000 € pour nos commerçants, nos artisans et les porteurs de projets qui cherchent à moderniser leurs locaux ou à en implanter de nouveaux. Depuis deux ans, 20 dossiers ont été engagés pour un montant total d'aides de près de 72 000 €.

Nous investissons enfin 3,5 M€ pour les travaux d'entretien, d'extension et de requalification de nos 27 zones économiques. Cela correspond par exemple aux travaux d'aménagements à Sintra à la Boissière, les études pour l'extension de la zone du Bordage à Cugand, les parkings poids-lourds et relais-infos à La Motte, au péage de Boufféré et à la Daunière.

B) Protéger l'environnement

L'ambition d'accompagner la croissance de notre territoire passe par la préservation de notre environnement.

Au-delà de fixer les règles d'urbanisme, Le PLUI, est une première réponse à la question essentielle : dans un territoire accueillant entre 500 et 600 nouveaux habitants chaque année, comment construire tout en préservant les surfaces naturelles et agricoles ? Nos deux PLUI seront arrêtés avant la fin de l'année et nous inscrivons 137 000€ en 2019, pour terminer le chantier.

Le véritable plan de bataille général pour la protection de l'environnement : Le Plan Climat Air Energie Territoriale (PCAET) est en construction. Nous engageons 108 000 € en 2019 sur sa conception. Il dressera l'inventaire de toutes nos actions déjà menées en faveur de l'environnement et celles à mettre en place en terme de qualité de l'air et de l'eau, en terme d'habitat durable et de mobilités douces.

Demain c'est : la communauté d'agglomération

Parmi les grands enjeux identifiés, nous retenons en particulier les questions de mobilités et de logements.

Nous investissons en 2019 au total plus 1,7 M€ dans le projet de la gare. Ils correspondent à l'acquisition des terrains au nord de la gare pour le futur parking à étages, à la préparation des chantiers du boulevard urbain et du pont-rail et aux travaux du bâtiment voyageur qui commenceront dès la fin de l'année.

Nous engageons 45 000 € au total, dont 33 000€ en 2019, sont destinés au Plan Local Habitat (PLH). Ce plan doit préciser notre réponse en matière de logements : quelle solution pour les étudiants ? Comment favoriser la construction ou la rénovation des logements pour qu'ils soient moins consommateurs d'énergie ? etc.

Construire notre réponse à ces deux besoins est un impératif collectif. Et c'est cela ce que nous attendons de la communauté d'agglomération.

A cet égard, je vous confie ma fierté, ce soir, de proposer au vote un budget solide et stable, attentif aux besoins d'aujourd'hui et tourné vers l'avenir, car il nous permet justement de préparer la communauté d'agglomération.

Ce soir, nous exprimons notre ambition partagée, nous poursuivons notre ascension collective.

M. Antoine Chéreau
Président de Terres de Montaigu,
Communauté de communes Montaigu – Rocheservière